

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATRIÈME

1885

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

PRÉSENTATIONS

M. Guimet dépose sur le bureau un numéro de la *Revue de l'Histoire des Religions* et cite un remarquable travail de M. Barth sur les religions de l'Inde.

M. de Milloué présente également un ouvrage de M. Cust sur les religions et les langues de l'Inde et de l'Afrique.

COMMUNICATIONS

**FOUILLES D'UNE VILLA ROMAINE AUX BARAQUES
PRÈS SAINT-MONTANT
CANTON DU BOURG SAINT-ANDÉOL, ARDÈCHE**

PAR M. OLLIER DE MARICHARD

En quittant Lussas, je suivis la voie romaine qui relie cette ancienne cité à la capitale des Helviens, *Alba Augusta Helviorum*, aujourd'hui Aps, et par la vallée de l'Escoutay jusqu'à Viviers, j'atteignis bientôt le hameau des Baraques, où M. Laville, maire de Saint-Montant, m'avait signalé l'existence d'une villa romaine très intéressante à fouiller.

Dans le parcours de ces vingt kilomètres, j'eus l'occasion de faire de précieuses découvertes, soit au point de vue paléontologique dans les dépôts sous-jacents aux coulées volcaniques de l'époque miocène à Aubignas, bien connus par une communication faite à l'Académie des sciences de Paris par M. Torcapel, ingénieur de la Compagnie P.-L.-M., soit au point de vue archéologique, en visitant une riche collection d'objets antiques provenant des fouilles faites dans les ruines de l'ancienne capitale des Helviens. Cette collection est actuellement chez M. Odilon Barrot, aux Vans, et conservée ainsi dans notre département, au lieu d'aller enrichir, comme par le passé, les musées étrangers. Parmi ces objets précieux et ces belles poteries samiennes, j'ai noté et dessiné une statuette en bronze

de Mercure et, parmi les objets en terre cuite, un joli bas relief représentant un Gaulois du deuxième ou troisième siècle de notre ère, labourant avec une charrue attelée d'un bœuf et d'un cheval. Le type gaulois est parfaitement reproduit dans le petit laboureur, tête ronde, longue chevelure et le costume de cette époque.

A 500 mètres environ du hameau des Baraques se dresse un petit coteau, d'une superficie de 50 mètres carrés, sur lequel des travaux de culture ont mis à découvert des restes de substructions d'une antique villa romaine. L'emplacement de cette riche demeure était admirablement situé. La vue embrasse toute la vallée du Rhône, depuis les roches abruptes de Donzère jusqu'aux arches multiples du Pont-Saint-Esprit. En face s'élève la haute montagne des Lances, les crêtes aiguës de la chaîne des Alpes, que domine au loin le mont Ventoux, et au pied du coteau s'étale le hameau des Baraques et la ligne du chemin de fer qui longe le cours bourbeux du Rhône jusqu'au delà de Mornas et Montdragon. Cette villa devait être admirable lorsqu'elle était occupée par quelque riche patricien romain, et à en juger par les quelques débris de constructions qui existent encore, devait occuper un espace de plus de 40 mètres carrés; des vestiges de bassins et de réservoirs, qui se trouvent sur la pente du coteau qui s'incline vers le Rhône, attestent l'existence de parcs et de jardins qui devaient doubler l'agrément de cette splendide résidence. Le soin et le fini des revêtements intérieurs et l'ensemble de la construction, actuellement déblayée, témoignent la haute position sociale de celui à qui elle était destinée.

En attendant mon arrivée, M. Laville, propriétaire du sol, avait commencé à découvrir une grande partie de l'emplacement, et je procédai moi-même à déblayer et fouiller ces intéressantes constructions; elles se composent de trois murs épais en maçonnerie ordinaire, dont deux se coupent à angle droit. Deux confrontent au nord, l'autre à l'ouest; un couloir ou passage d'une largeur de 1^m,70

sépare les deux murs du nord. Le long d'un de ces murs, de 0^m,60 d'épaisseur, et intérieurement, se trouve un autre mur en briques creuses d'une épaisseur de 0^m,75 et qui n'est autre qu'un appareil de tuyaux de chaleur; cet appareil repose sur une fondation formée de cinq couches très distinctes de différents ingrédients dans l'ordre suivant : mortier ordinaire, brique pleine, ciment de briques pilées, béton fin composé de briques concassées et de menu gravier siliceux, mortier ordinaire. Le tout a une épaisseur de 0^m,18 et forme un massif compacte et très dur. Viennent ensuite sept rangées de tuyaux superposés, alternant longitudinalement et transversalement, de telle sorte que les quatre rangées longitudinales forment tout autant de conduites continues qui se trouvent séparées par les trois autres rangées transversales. Cet appareil est relié au mur d'enceinte par une ligne de briques creuses d'une plus grande dimension accolées verticalement à ce mur. Enfin, l'ensemble du système est séparé de l'intérieur de la salle par une étroite cloison ou revêtement en béton fin semblable à celui qui a été employé dans les fondations.

Dans le couloir ou passage s'est trouvé un énorme tuyau en plomb, qui devait amener les eaux froides dans cette première salle. Ce tuyau portait gravé dans un cartouche le nom du fondeur : SEX. CAPRINVS-TAVRINVS F., Sextus Taurinus a fait ce tuyau.

Il m'a été facile de reconnaître, dans ces constructions, une grande salle de bains avec son appareil de chauffage complet, et que d'autres salles reposent encore sous l'énorme couche de déblais qui, sur certains points, varie de 1^m,50 à 2 mètres d'épaisseur.

C'est en déblayant les abords de la salle de bains, puis dans la salle à côté et sur le couloir que je mis à découvert une grande quantité d'ossements humains, disséminés sur le béton qui recouvrait l'appareil. Ces squelettes étaient, pour ainsi dire, écrasés sous le poids des déblais et tellement brisés, surtout les crânes, que, sur un grand nombre que j'ai recueillis, deux

seulement sont assez complets pour qu'un de mes collègues plus compétent que moi puisse en déterminer les caractères et reconnaître à quelle population de cette époque ils peuvent être attribués.

Les individus de tout âge et de sexe différent dont j'ai exhumé les restes; ont été ensevelis sous ces décombres, et non intentionnellement inhumés, comme j'ai eu l'occasion de le constater dans mes fouilles sur d'autres points voisins, dans la vallée du Rhône.

Je me propose de reprendre, au premier jour, ces fouilles intéressantes, et de déblayer toutes les salles contiguës dans lesquelles je découvrirai probablement quelque belle mosaïque ou tout au moins quelque précieux document pour fixer une date à cette splendide villa.

CRANE DE LA GROTTÉ DU DÉVOC, PRÈS VALLON. — A 40 mètres au-dessus de l'entrée de la grotte dans laquelle j'ai recueilli le précieux trésor de l'âge de bronze dont j'ai transmis la description et les dessins aux *Matériaux*¹, je procédais, tout dernièrement, à de nouvelles fouilles, espérant découvrir quelques nouvelles urnes ou quelque nouveau débris de l'industrie humaine de l'âge du bronze, et compléter ainsi les types de ce riche trésor du Dévoc.

J'avais déjà fait pratiquer de profondes tranchées à travers les dépôts de roches fragmentées et de cendres de cette galerie et dirigeais mes fouilles vers un petit couloir très étroit, où un homme seul pouvait travailler couché. Tous les déblais venaient se répandre à mes pieds, et rien n'était rejeté sans une inspection minutieuse. Tous les fragments de poterie étaient mis de côté, et j'ai pu ainsi recueillir de jolis vases ou ustensiles de cuisine; de nombreux ossements d'animaux, bœufs, porcs; de nombreuses cornes de cerfs, avec leurs andouillers bien polis; des os travaillés et des outils en silex, mais pas trace d'objets

¹ *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, 3^e série, t. 1^{er}, 1884. p. 211.

en bronze. J'étais presque arrivé au fond de ce petit couloir lorsque la pioche amena ce joli crâne que je vous présente, et qui se trouvait à moitié enfoui au milieu des fragments de rochers sédimentaires qui obstruaient le fond du couloir.

Ce crâne offre le plus grand intérêt, à cause des caractères particuliers qu'il présente. Par la finesse des os et des soudures crâniennes, par le contour latéral légèrement triangulaire de la face, le front comprimé et fuyant, la dolichocéphalie amoindrie presque brachycéphale, l'épaisseur de l'os orbitaire inférieur et la largeur extraordinaire de l'ouverture nasale, il pourrait être considéré comme un crâne ibéro-ligure; d'un autre côté, si l'on considère la proéminence des arcades sourcilières et de la glabelle, la troncature du nez et les os propres courts et dirigés en avant, mais principalement le maxillaire supérieur, par la disposition et la grosseur anormale des alvéoles qui font supposer que les incisives et les canines étaient plus fortes que les molaires, tous ces caractères semblent indiquer un métissage avec une race négroïde qui ne serait qu'un type des Atlantes primitifs qui auraient peuplé tout le littoral méditerranéen, et, par le Rhône, seraient venus s'établir sur les bords de l'Ar-dèche.

Le crâne de la sépulture de Planta, près Quissac (Gard), a été recueilli dans une grotte sépulcrale analogue à celle de Rousson. Je prie M. Chantre de comparer ce crâne de Planta avec celui de Rousson que la Société d'anthropologie de Lyon possède, et d'en déterminer la race. Je le crois syroarabe.

**LES MENHIRS DU CHAMP DE LA JUSTICE
OU ALIGNEMENT DE SAINT-PANTALÉON, PRÈS AUTUN
(SAONE-ET-LOIRE)**

PAR M. ERNEST CHANTRE

Le Champ de la justice, lieu dit des terres où se trouvent ces menhirs, est situé sur le territoire de la commune de Saint-